

Le journal communal d'**OFFWILLER**

été 2012·N°27

Le mot du maire p.2

Notre village s'équipe p.3

La vie dans notre village p.14

Nos aîné(e)s p.28

Le calendrier p.30

Mes chers concitoyens,

Les années à venir seront celles du changement. Tel est le mot d'ordre de notre nouveau Président de la République. Déjà, beaucoup de personnes espèrent, dans leurs foyers, que les mesures qui seront prises leur soient profitables. Je le leur souhaite de tout cœur. Pour ma part, je préfère rester prudent car le simple bon sens me fait dire qu'en cette période financièrement difficile, les économies s'imposent.

Vous l'aurez remarqué : les collectivités territoriales ont été les grandes absentes des dernières campagnes présidentielles et législatives. Toutes les promesses qui ont été faites concernaient l'individu. Mais *quid* des régions, des départements et des communes ? Presque rien. **Or le quotidien des citoyens ne peut être amélioré sans le concours des collectivités**, tout bonnement parce que ce sont elles qui financent les routes, les écoles, les infrastructures et, plus généralement, l'ensemble des services dont chacun d'entre nous à l'habitude de profiter.



[ORIGINAIRE D'ANNECY, LAURE EST NOTAIRE ASSISTANT À STRASBOURG]

En ma qualité de Maire, je fais le vœu que le nouveau Gouvernement n'oublie pas les communes, et spécialement celles situées en milieu rural. Les nombreuses réformes sociales qui vont être engagées ne doivent pas avoir pour effet d'appauvrir un peu plus nos villages, notamment par une baisse des dotations de l'Etat ou encore des transferts de compétences sans compensations financières. Notre qualité de vie, à nous tous, en pâtirait indéniablement. L'Etat ne doit pas délaisser les collectivités : il doit les protéger et les aider comme il l'a toujours fait. Je veux cependant rester modeste : Offwiller peut se targuer de connaître une bonne situation financière. Mon souhait est tout simplement que la nouvelle politique de l'Etat ne l'affecte pas. En attendant des jours meilleurs, nous nous concentrerons sur l'essentiel, et laisserons de côté l'accessoire ou le superflu.

Pour Offwiller, 2012 sera donc une année sans grandes réalisations. Chacun d'entre vous le comprendra aisément : en ces temps incertains, il vaut mieux être fourmi plutôt que cigale !

Cela ne signifie cependant pas que l'année en cours ne connaîtra aucune nouveauté. Certains investissements ont d'ores et déjà été réalisés ; d'autres sont encore programmés avant la fin de l'année. Ils seront simplement moins nombreux et d'une dimension plus petite. La nouveauté s'affichera également dans la vie de notre village : de nouvelles manifestations seront organisées dans les mois à venir, telle une soirée vin nouveau (fin septembre) ou encore un marché de Noël (décembre).

Sur un plan purement personnel, 2012 sera également une année particulière. Après plus de sept ans de vie commune, Laure et moi avons décidé de nous marier le 4 août prochain. La cérémonie civile sera assurée en mairie d'Offwiller par mon Adjoint Christophe Dohrmann. Elle sera suivie par un culte célébré par le pasteur Denis Klein à 14h30. D'ores et déjà, nous vous remercions pour les nombreux témoignages de sympathie que nous avons déjà reçus !

Très belles vacances !

Votre Maire, Patrice HILT

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ENTRETENIR AVEC LE MAIRE :

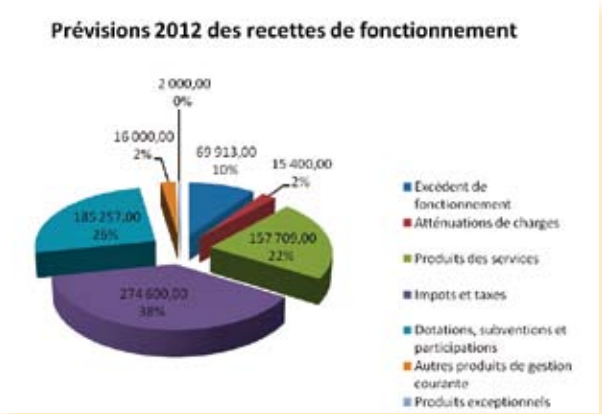
- venez à ses permanences (tous les vendredis soirs de 17h à 18h30, en mairie)
- prenez rendez-vous avec lui (en téléphonant à la mairie).

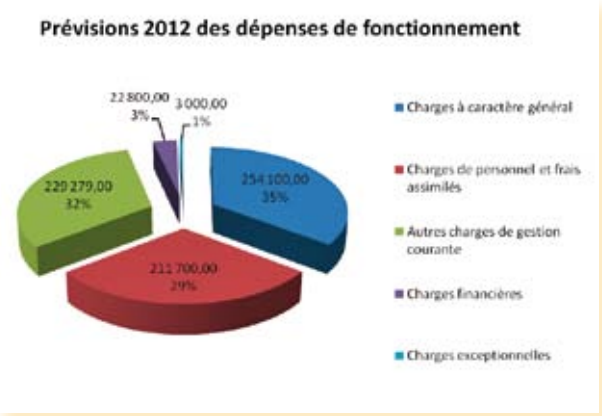
BUDGET PRIMITIF 2012

La santé financière d'Offwiller est bonne. En ces temps de crise financière, il faut alors la préserver coûte que coûte ! Tel a été l'objectif principal des élus lors de l'élaboration du budget primitif 2012.

1. PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2012

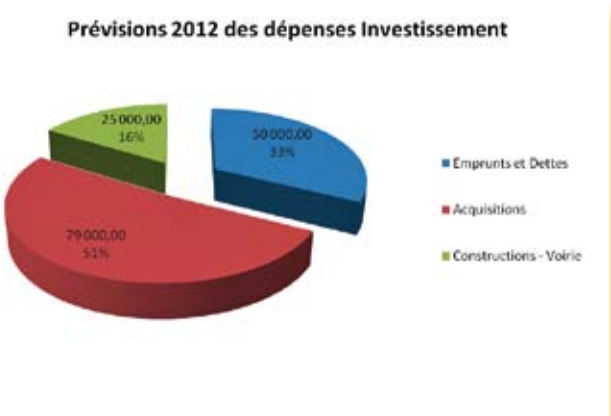
FONCTIONNEMENT





INVESTISSEMENT





2. RATIOS DU BUDGET PRIMITIF 2012

PART DES FRAIS DE PERSONNEL DANS LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Valeur jugée normale	Entre 35 et 50 % des dépenses réelles de fonctionnement
Valeur pour Offwiller en 2012	**29,3 %**

ANNUITE DE LA DETTE	
Valeur jugée normale	Inférieure à 20 %
Valeur pour Offwiller en 2012	**11,2 %**

PRESSION FISCALE	
Valeur jugée normale	Entre 25 % et 30 % du SMIC net mensuel
Valeur pour Offwiller en 2012	**15,3 %**

TAUX D'ENDETTEMENT PAR HABITANT

Valeur moyenne pour une commune de 700 à 1999 habitants	780 euros/habitants
Valeur pour Offwiller en 2012	**560,42 euros/habitant**
Interprétation retenue par le Ministère des Finances	Taux d'endettement inférieur à 1.000 euros/hab. = endettement faible Taux d'endettement compris entre 1.000 et 3.000 = endettement moyen Taux d'endettement compris entre 3.000 et 5.000 = endettement haut Taux d'endettement supérieur à 5.000 = endettement très haut

3. ANALYSE DU BUDGET PRIMITIF 2012

Les ratios budgétaires permettent de mesurer la bonne ou mauvaise santé financière d'une collectivité. Lorsqu'on les applique aux valeurs d'Offwiller, on ne peut qu'être satisfait dans la mesure où aucune valeur jugée normale n'a été dépassée.

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que les recettes ne cessent de baisser depuis quelques années. Deux exemples illustrent ce phénomène : d'une part, la dotation de solidarité communautaire qui nous est versée chaque année par la Communauté de commune du pays de Niederbronn-les-bains s'élève cette année à 57.000 euros alors qu'elle était de 68.000 euros en 2011, 99.200 euros en 2010 et 114.000 euros en 2009 ! D'autre part, le taux modulé qui détermine le montant des subventions qui nous sont versées par le Conseil Général du Bas-Rhin est fixé à 36 % cette année, alors qu'il était de 37 % en 2011 et 38 % en 2010 !

Mais il ne sert à rien de constater la bonne santé financière de notre commune. Il faut la préserver en ces temps de perturbations économiques, en attendant des jours meilleurs. Pour atteindre cet objectif, les élus ont arrêté les mesures suivantes, après de longues séances de travail :

- première mesure : dépenser moins

Pour réduire les charges de personnel, la municipalité a décidé de ne pas renouveler le contrat de Michel Buhin en qualité d'agent technique.

De la même façon, le Conseil municipal a pris la décision de réduire de 5,43 % les charges à caractère général (électricité, fournitures, carburants, combustibles, frais divers…), ce qui représente une économie de plusieurs milliers d'euros.

En revanche, les élus ont souhaité maintenir leurs aides en faveur des associations locales. Ainsi, comme les années précédentes, les sommes allouées en 2012 aux associations s'élèvent à 25.500 euros.

- deuxième mesure : investir moins

Les élus ont également décidé de suspendre certains projets d'investissement. La baisse est spectaculaire puisqu'elle s'élève à 71,64 % ! Ainsi, alors qu'en 2011 les dépenses d'investissement s'élevaient à 543.098 euros, elles ne sont plus que de 154.000 euros en 2012.

- troisième mesure : réajuster les recettes fiscales

A Offwiller, les taux des impôts locaux directs n'ont pas évolué depuis plus de vingt ans. Il devenait urgent de les réajuster pour les calquer sur l'évolution du taux d'inflation. En conséquence, le taux de la taxe d'habitation a été fixé à 13,79 % (contre 12,54 % précédemment) et celui de la taxe foncière sur la propriété bâtie à 10,55 % (contre 9,59 % précédemment). En revanche, la taxe foncière sur la propriété non bâtie a été maintenue au taux de 46,08 %. Ces réajustements représentent en moyenne 27 euros annuels par personne. Pour la collectivité, elle génère une recette annuelle supplémentaire de 11.550 euros.

POUR INFORMATION

NOM DE L'IMPÔT	TAUX OFFWILLER 2012	TAUX MOYEN FRANÇAIS 2012
Taxe d'habitation	13.79 %	23.76 %
Taxe foncière sur la propriété bâtie	10.55 %	19.89 %
Taxe foncière sur la propriété non bâtie	46.08 %	48.56 %

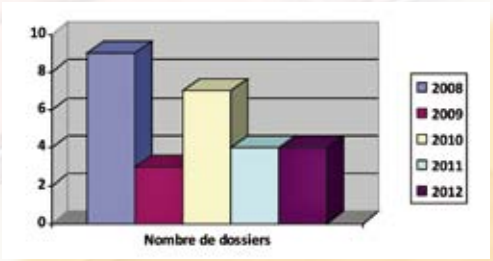
LA COMMISSION COMMUNALE
RAVALEMENTS DE FAÇADES

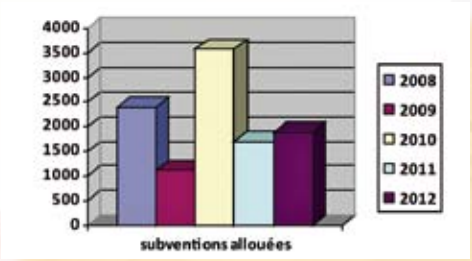
Offwiller est l'une des rares communes alsaciennes à subventionner les travaux de ravalement de façades. Une condition est cependant fixée : le bâtiment doit être âgé d'au moins vingt ans.

Le but est de donner un coup de pouce, d'encourager des opérations qui permettent de maintenir la vie des bâtiments, que ce soit au niveau de l'entretien courant comme la mise en peinture ou de la restauration durable et de qualité du type isolement de façade. Plus simplement, cette opération permet d'embellir les rues et le patrimoine de notre village.

A chaque fois que cela est nécessaire, la Commission communale *Ravalements de façades* composée de Gertrude Lejeall, Charles Jung, Christian Jund et moi-même, se réunit sous la présidence de Philippe Voegele. Les membres de la Commission se rendent ensuite sur les lieux des opérations et prennent les métrages, permettant de déterminer le montant à attribuer.

Ainsi, ce sont 23 demandes de subvention qui ont été traitées de mars 2008 à décembre 2011 pour un montant total de 8.782 €, soit une subvention moyenne de 382 € par dossier.





Pour l'année en cours, 4 dossiers ont déjà été étudiés pour un montant total de 1.888 €, soit une subvention moyenne de 472 € par dossier.

LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION SONT LES SUIVANTES (DÉLIBÉRATION DU 13 JUIN 2008) :

- Ravalement d'une construction principale : 100 % des surfaces sont prises en compte au taux de **4€/m²** lorsque la surface comporte du colombage et de **2€/m²** lorsque la surface ne comporte aucun colombage.
- Ravalement d'un bâtiment annexe contigu à la construction principale : 100 % des surfaces sont prises en compte au taux de **2€/m²** lorsque la surface comporte du colombage et de **1€/m²** lorsque la surface ne comporte pas de colombage.

Le dossier de demande de subvention doit être retiré en mairie et il doit être rempli **avant** la réalisation des travaux.

Par ailleurs, tout projet de ravalement nécessite au préalable de faire en mairie une **demande de travaux**, indépendamment de la demande de subvention.

Dès réception du dossier dûment complété, comportant une copie de la facture et un relevé d'identité bancaire ou postal, la Commission entre en action.

Enfin, une fois le montant de la subvention déterminé, le dossier est présenté en séance du Conseil municipal et, en cas d'approbation par ce dernier, le paiement est réalisé dans les semaines suivantes.

Dominique Diffiné





LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

LES PROJETS RÉALISÉS (ENTRE JANVIER ET JUILLET 2012)

RÉHABILITATION DU SENTIER RELIANT LA RUE ROHREI AU PARKING DE LA MAIRIE - Le nouveau lotissement de la commune d'Offwiller a été construit au sud du village, au lieu-dit Bleich. Ce dernier a toujours été relié au centre historique de la commune par un sentier pour piétons, jadis pavé de grandes pierres en grès. Malheureusement, le temps passant, ce sentier s'est détérioré pour finalement ne plus être que difficilement praticable. C'est ce sentier, long d'une centaine de mètres, que la municipalité a souhaité réaménager afin qu'un lien soit maintenu entre la partie historique du village et sa partie la plus récente. Le réaménagement de ce chemin permet aux nouvelles familles qui viennent de construire dans le lotissement d'accéder plus facilement et plus rapidement au centre du village dans lequel se trouvent les commerces (épicerie, boulangerie, restaurant…), les établissements scolaires ou encore les services publics (mairie, la poste…). Réservé aux piétons, il est également plus sûr pour les enfants qui se rendent à l'école. Nul doute que ce nouveau sentier sera apprécié par tous. D'une certaine façon, il participe aussi à la préservation de notre environnement puisque, désormais, les familles pourront se déplacer dans le village sans avoir à utiliser leurs véhicules. Les travaux ont été réalisés en deux tranches. La première a été achevée l'année dernière, pour un coût de 21.200 euros. La seconde tranche vient de se terminer, pour un montant de près de 8.700 euros. Les travaux ont consisté à terrasser le chemin, l'égaliser puis le couvrir de pavés en pierre vieillie afin d'assurer sa parfaite intégration dans le site. D'importantes subventions ont été obtenues, notamment du Conseil Général du Bas-Rhin. Des luminaires y seront installés dans les semaines à venir.



[DES LUMINAIRES SERONT INSTALLÉS AU MILIEU DU NOUVEAU SENTIER]

CURAGE DE CERTAINS FOSSÉS - La municipalité a décidé d'établir un plan pluriannuel de curage des fossés qui jouxtent certaines routes vicinales et chemins d'exploitation. L'objectif est de permettre un parfait écoulement des eaux pluviales. Ainsi, chaque année, des travaux de curage seront engagés. Pour la seconde année consécutive, de tels travaux ont eu lieu à différents endroits du ban communal. Coût de l'opération : 2.000 euros.

RÉFECTION DES ALLÉES DU CIMETIÈRE - Le cimetière communal d'Offwiller comprend de nombreuses allées, lesquelles séparent les différentes rangées de tombes. Malheureusement, sous l'effet des intempéries et du temps qui passe, ces allées se sont détériorées au point de rendre difficile la circulation des piétons. Au courant du mois d'avril, les membres du Conseil municipal d'Offwiller se sont rendus au cimetière pour remettre en état ces allées, en les couvrant d'une épaisse couche de gravillons. Près de dix tonnes de gravillons ont été nécessaire pour la réalisation de cette opération. Coût de l'opération : 0 euro (l'entreprise Colas a offert à la commune près de 120 tonnes de gravillons !).



[DIX TONNES DE GRAVILLONS ONT ÉTÉ EMPLOYÉES]

RÉHABILITATION DU SITE DE L'ASPENTHAL - Situé en forêt d'Offwiller, dans la vallée de la Zinsel, le site de l'Aspenthal a été retenu par l'État pour une réhabilitation complète. Cette zone est placée en zone de protection appelée Natura 2000. Les travaux ont consisté à rétablir le ruisseau, le lit naturel du ruisseau de l'Aspenthal sur environ 300 mètres et d'y supprimer tous les obstacles qui empêchent les poissons de le remonter. Le chemin d'exploitation a été lui aussi déplacé pour partie. L'objectif de l'opération a été de sauvegarder la faune et la flore qui, en cet endroit, sont qualifiées d'exceptionnelles par les instances européennes. A terme, des truites et écrevisses s'approprieront à nouveau le ruisseau. Coût de l'opération : 33.000 euros financés à 100 % par l'État.



[LE LIT NATUREL DU COURS D'EAU DE L'ASPENTHAL A ÉTÉ RÉTABLI]



[LA NOUVELLE LAME DE DÉNEIGEMENT PERMET D'AMÉLIORER LE DÉNEIGEMENT DE NOS RUES]

ACQUISITION D'UNE NOUVELLE LAME DE DÉNEIGEMENT - Chaque année, la municipalité d'Offwiller complète le matériel nécessaire au déneigement des rues de la commune. L'année dernière, elle avait acquis un épandeur neuf pour le sel de déneigement. Cette année, elle a décidé de doter ses services techniques d'une lame de déneigement professionnelle. Cette dernière équipe désormais le tracteur de la commune, lequel a dû faire l'objet d'un aménagement spécifique. Cette nouvelle lame a représenté un investissement de près de 7.000 euros, fortement subventionné par le Conseil Général du Bas-Rhin, la commune d'Offwiller étant classée en zone montagne.

AMÉNAGEMENT D'UNE PARTIE DE LA RUE DE ROTHBACH - La partie de la rue de Rothbach située entre la RD28 et l'extrémité de la propriété des époux Weil a été aménagée. Ces travaux d'enrobés se sont élevés à 4.657 euros HT. Ils ont été subventionnés par le Conseil Général du Bas-Rhin.



[CETTE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL N'ÉTAIT PAS AMÉNAGÉE JUSQUE-LÀ]



[LES BACS EN BOIS AVAIENT MAL VIEILLI]



[SUR LE NOUVEAU BANC, ON PEUT S'ASSEOIR D'UN CÔTÉ COMME DE L'AUTRE]

INSTALLATION D'UN BANC DANS LA RUE DES TILLEULS - Les bacs à fleurs en bois, qui étaient installés chaque année près de la fontaine de la rue des Tilleuls, avaient mal vieillis. La municipalité a décidé de les remplacer par deux bacs à fleurs en béton rouge qu'elle avait encore en stock. Dans la foulée, un banc public a été rajouté pour un montant de 209 euros HT.



[LES TRAVAUX ÉTAIENT URGENTS POUR DES RAISONS ÉVIDENTES DE SÉCURITÉ]

RÉNOVATION DE LA FAÇADE PRINCIPALE DU CHÂLET WISSBACH - La façade principale du Chalet Wissbach a été entièrement remplacée. Ces travaux étaient devenus urgents pour des raisons évidentes de sécurité. Les nouveaux panneaux amovibles, en aluminium, sont ultralégers et hautement résistants. Ils s'ouvrent très facilement grâce à des vérins. Un système de sécurité permet de contrer tout accident. Coût de l'opération : 10.368 euros HT financés conjointement par la commune d'Offwiller (4.235,52 euros), le Conseil Général du Bas-Rhin (3.732,48 euros), la Société de musique Harmonie Offwiller (1.200,00 euros) et l'Amicale des Sapeurs-pompiers d'Offwiller (1.200 euros).

REFECTION DES CHEMINS FORESTIERS D'EXPLOITATION - L'an dernier, la municipalité a décidé d'engager d'importants travaux de remise en état des 25 kilomètres de chemins d'exploitation qui jalonnent la forêt d'Offwiller (terrassement, pose de buses, création de fossé d'évacuation des eaux pluviales, réalisation de saignées…). En 2011, 14 kilomètres de chemins ont été réhabilités. Les 11 kilomètres restant ont été remis en état cette année. Coût de l'opération : 10.000 euros.



[AU TOTAL, 25 KILOMÈTRES DE CHEMINS D'EXPLOITATION SILLONNENT LA FORÊT D'OFFWILLER]

■ LES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION (ENTRE AOÛT ET DÉCEMBRE 2012)

FINITIONS APPORTÉES AUX ABRIBUS - Trois abribus ont été installés l'an dernier dans la traversée du village. Des travaux de finition restent à réaliser. Programmés dans les semaines à venir, ils consisteront notamment à équiper l'abribus de la rue de la République et celui de la rue de Rothbach de deux vitres latérales. Ce rajout est nécessaire pour permettre aux personnes de s'y abriter efficacement en cas de fortes pluies accompagnées de vent. Coût de l'opération : 1.860 euros HT.



[DEUX VITRES LATÉRALES ÉQUIPERONT CHAQUE ABRIBUS]

AMÉNAGEMENT DE LA PLATEFORME DE TRI SÉLECTIF AU LIEU-DIT BRUCK - La réhabilitation du site de la Bruck n'est pas encore totalement achevée. Après la création d'un parking pour poids lourd, d'une aire de stockage pour bois de chauffage à destination des administrés et d'un espace de stockage du matériel communal, il reste à aménager la plateforme de tri sélectif qui fait l'originalité du projet.



[LES BOX SERONT NSTALLÉS DANS CETTE PARTIE DE L'ESPACE CLÔTURÉ]

Ces travaux consisteront à créer quatre énormes box, à l'intérieur de l'espace clôturé, dans lesquels les villageois pourront déposer leurs déchets verts (**à l'exclusion de tout autre déchet !**) à certaines heures de la semaine. Lorsque cette plateforme sera opérationnelle, la décharge verte du Schwarzebarri (où, décidément, rien ne s'arrange !) fermera définitivement !

INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR - La Communauté de communes du pays de Niederbronn-les-bains a offert à la commune d'Offwiller un défibrillateur. Il s'agit d'un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-vasculaire. Cette machine, très simple d'utilisation, peut ainsi sauver des vies ! Elle sera installée à l'extérieur de la salle polyvalente et sera ainsi libre d'accès, de jour comme de nuit, en cas de besoin. Un système d'éclairage ainsi qu'une alarme seront accompagneront le dispositif. L'emplacement de la salle polyvalente a été privilégié par la municipalité afin que l'Association Sportive d'Offwiller puisse également en profiter.



[LE DÉFIBRILLATEUR, QUI SERA PLACÉ SOUS ALARME, SERA ACCESSIBLE DE JOUR COMME DE NUIT]

■ LES PROJETS EN INSTRUCTION

REFECTION DE LA RUE DU CIMETIÈRE - La rue du Cimetière est dans un état critique, sur toute sa longueur. Sa réfection complète est programmée dans le cadre de la deuxième tranche du lotissement Les Vergers, ce qui peut encore durer quelques années. En attendant, la municipalité souhaite engager des travaux de réfection provisoire, lesquels seront destinés à rendre la route à nouveau carrossable. Différentes pistes sont actuellement explorées.



[LA ROUTE EST DANS UN PITEUX ÉTAT]



[DE SIMPLES TRAVAUX D'ENTRETIEN (PEINTURES INTÉRIEURES…) POURRAIENT ÊTRE ENGAGÉS, EN ATTENDANT DE MEILLEURES SUBVENTIONS]

ENTRETIEN DE L'ESPACE INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE - La municipalité était confiante : un projet de réhabilitation avait été réfléchi conjointement par les élus et les associations, près de 710.000 euros de subventions avaient été programmés par différentes instances (Conseil Général, Conseil Régional, Fonds européens, ADEME…), l'appel d'offres était prêt à être lancé… Survint alors la crise économique mondiale, qui a eu pour conséquence de réduire comme une peau de chagrin les subventions initialement promises. Or cette baisse importante des subventions a compromis la viabilité financière du projet. Résultat : il nous faut encore attendre. Le projet n'est pas abandonné, loin de là ! Il est simplement suspendu, en attendant de meilleures subventions. Jusque-là, la municipalité pense à engager des travaux d'entretien car, devant la vétusté avancée de ses façades intérieures, l'actuelle salle n'est plus accueillante.

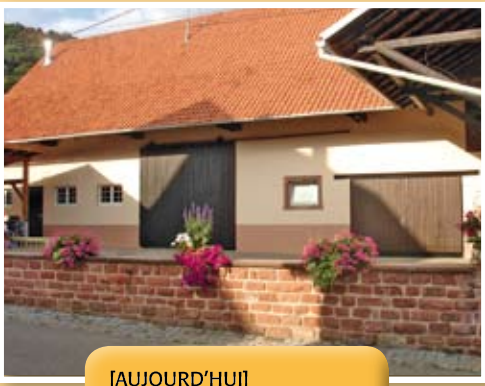
AVANT / APRÈS

Notre village change. Depuis plusieurs décennies, les municipalités successives ont pour objectif de le

L'ATELIER MUNICIPAL



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



[AUJOURD'HUI]

LA MAIRIE



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]

LA BRUCK



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



[AUJOURD'HUI]

LA PLACE DE LA MAIRIE



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (EXTÉRIEUR)



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



[AUJOURD'HUI]

L'ÉCOLE MATERNELLE (ENTRÉ



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]

rendre plus beau, plus moderne et plus fonctionnel. Voici les dernières réalisations. Souvenez-vous !

■ LE SENTIER EN FACE DE LA MAIRIE



[AUJOURD'HUI]

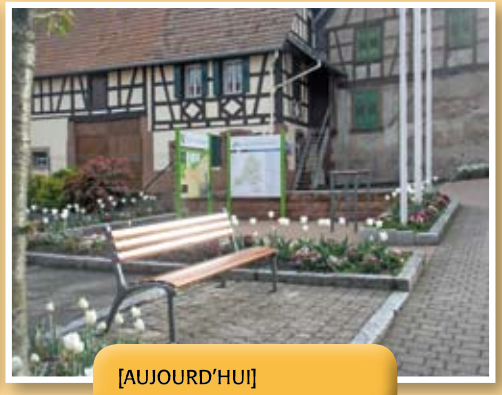


[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



[AUJOURD'HUI]

■ L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (INTÉRIEUR)



[AUJOURD'HUI]



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



[AUJOURD'HUI]

■ LE PLAN DU VILLAGE



[AUJOURD'HUI]



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



[AUJOURD'HUI]

LE COURT DE TENNIS



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



[AUJOURD'HUI]

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOL

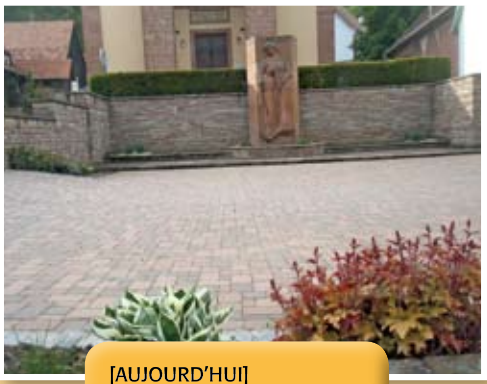


[IL Y A QUELQUES TEMPS…]

LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



[AUJOURD'HUI]

LA RUE DES BERGERS (HAUT)



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]

L'ÉPICERIE



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



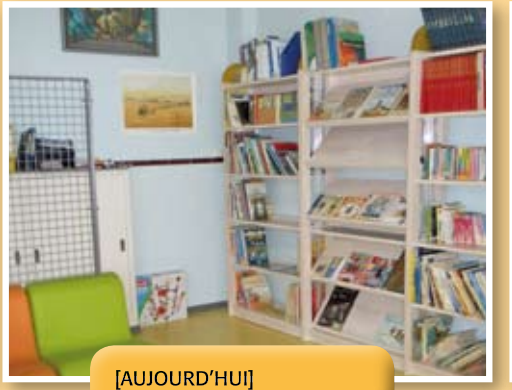
[AUJOURD'HUI]

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]

E ÉLÉMENTAIRE

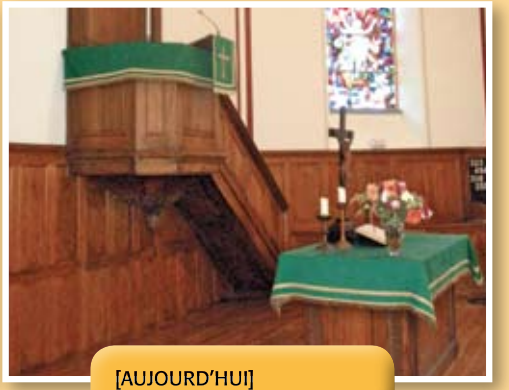


[AUJOURD'HUI]

■ L'ÉGLISE



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



[AUJOURD'HUI]

■ LA RUE DES BERGERS (BAS)



[AUJOURD'HUI]



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



[AUJOURD'HUI]

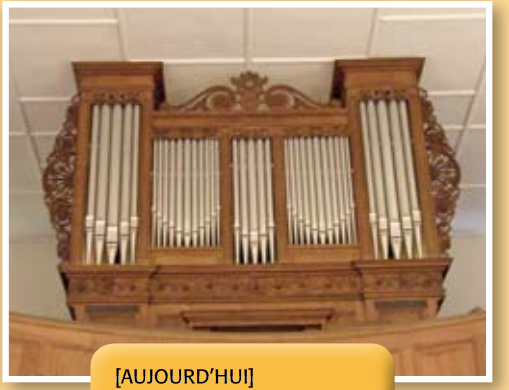
■ L'ORGUE



[AUJOURD'HUI]



[IL Y A QUELQUES TEMPS…]



[AUJOURD'HUI]

Exposition 2011-2012 au Musée des Arts et Traditions Populaires d'Offwiller

"L'EVOLUTION DU COSTUME PAYSAN"

A partir de photos d'époque datées et personnalisées, l'exposition présente l'évolution et les facettes du costume traditionnel paysan de 1860 à nos jours dans les villages de :



Bischholtz, Engwiller, Mietesheim, Mulhausen, Offwiller, Uhrwiller et Zutzendorf.

A côté des collections habituelles, une importante présentation d'effets vestimentaires permet d'être au contact avec notre passé récent.

Le musée est ouvert de juin à septembre, les dimanches de 14 à 18 heures et sur demande
- à la mairie d'Offwiller – Tél. 03 88 89 31 31
- chez M. Charles Leininger – Tél. 03 88 89 31 64





QUI EST-CE ?



[1]



[2]

1. Dominique Diffiné, lors du ramassage des sapins de Noël organisé chaque année par la municipalité.
2. Charles Jund (deuxième à partir de la gauche) à Los Angeles (USA) participant à une formation de haut niveau dans le domaine des arts martiaux.

Réponses :

AU REVOIR MONSIEU



La municipalité souhaite rendre un dernier hommage à M. Albert Fischbach qui nous a quittés le 22 avril dernier. Élevé publiquement au rang de Citoyen d'honneur le 13 juillet 2009, son engagement pour le milieu associatif ainsi que son amour pour la langue alsacienne doivent rester un modèle pour nous tous !

Albert Fischbach est né le 19 février 1932 à Offwiller, fils de Philippe Fischbach et de Madeleine Vaut. En octobre 1955, il s'est marié avec Jeanne Miller originaire de Rothbach. De cette union sont issus trois enfants, deux garçons et une fille. Quatre petits-enfants, trois garçons et une fille, ont agrandi la famille. Après sa scolarité à l'école primaire d'Offwiller, il a passé une année aux cours complémentaires de Niederbronn-les-Bains, pour ensuite intégrer l'école d'apprentissage professionnelle De Dietrich de Reichshoffen et apprendre le métier de dessinateur industriel. Apprenti d'abord, il est devenu ensuite chef de groupe dessinateur en 1963 jusqu'à sa retraite en 1992.

Albert Fischbach a eu deux passions. Sa première passion a été le football. Président fondateur de l'Association Sportive d'Offwiller, il a entamé une longue série de démarches et de travaux afin que l'on puisse enfin jouer au football dans notre village. La tâche est immense, mais il l'a menée d'une main de maître. Pendant ses 22 ans de présidence, il a dirigé d'importants travaux d'aménagement qui ont permis au Club de pratiquer le football dans des conditions optimales. C'est ainsi, par exemple, qu'il a permis la création d'un terrain d'honneur dans notre village. De même, c'est également grâce à lui que des vestiaires ont été construits. C'est également sous sa houlette que les membres de son association se sont investis dans la construction de l'actuelle salle polyvalente.

Sa deuxième passion a été la langue alsacienne. Ses poèmes rédigés en alsacien étaient appréciés par tous ! Il savait dire, avec des mots simples, des vérités universelles.

Pour toutes ces raisons, le titre de Citoyen d'honneur d'Offwiller a été décerné à Albert Fischbach par la municipalité le 13 juillet 2009.

Cher Albert, nous vous remercions par ces quelques lignes pour tout ce que vous avez fait pour notre commune et pour la culture alsacienne. A jamais, l'Histoire de notre village restera gravée par votre action.

La municipalité

R FISCHBACH



009 : LE TITRE
'HONNEUR
RNÉ PAR LE
E HILTI]

■ HOMMAGE AU PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ASO

En 1973 avec un groupe de passionnés de football, tu as créé notre association sportive dans le but de faire jouer les footballeurs du village chez eux et non plus dans les villages voisins. Comme tu le disais, tu as pris malgré toi la présidence de cette association. Il fallait construire un terrain et entre-temps les deux équipes de l'époque évoluaient chez nos voisins. Avec volonté et détermination, le stade rue des Bergers, dit «Westermatt» a été construit par les licenciés, supporters et amis. La baraque en bois qui tient toujours debout, vous servait de vestiaire et buvette. Les anciens se souviennent encore des soirées passées à manger des plats réchauffés sur le poêle à bois après les entraînements, de l'argile plein les jambes. Les projets ne manquaient pas et pour les financer, l'organisation de manifestations a animé la vie du village : tournois, bals, concours de tir à la carabine, marche du 1er mai avec soupe aux pois etc. Dans les années 80, la construction du Club House avec vestiaires et salle des fêtes a été votre objectif principal. Toujours avec ta volonté et ta détermination, de nombreux volontaires ont sacrifié leurs week-ends et vacances pour la réalisation de ce projet. Pendant ta présidence, l'équipe fanion gravit plusieurs échelons, de la D4 à la D1 Départementale. Ton mot d'ordre était : «Am sunda meimer gewene!». Dommage, tu n'as pas assisté à la finale De Dietrich que nous avons remportée cette année, ni à la montée des équipes 2 et 3. Mais les victoires de l'ASO sont aussi les tiennes. Il parait que vu du ciel, les rectangles verts sont toujours visibles …La place sous les bouleaux que tu as plantés restera vide, mais tu resteras dans nos mémoires et nos cœurs. Pour les vingt-deux années passées à la tête de l'A.S.O, nous te disons tous un grand merci !

Les membres de l'ASO



[ALBERT FISCHBACH, ENTOURÉ PAR SES COLLÈGUES QUI LUI ONT SUCCÉDÉ À LA PRÉSIDENCE DE L'ASO.]

GEWITTERSTIMMUNG

E Gewitter steht àm Himmel
D'Litt im Dorf erreyje sich
Es raayt jetzt glich
De Eine frayje sich:
Es esch doch trocke Drüsse
De Andere dewere:
S'Hau word nass
D'Büre fàhre noch schnall nüss
Es rommelt schon...
Drewe in dem finschdere Eck
De Wind kommt off
S'Laub flieyjt dorum
D'Wolke komme àls nähter
Es dührt nimmi làng...
Dann schett's au glich
D'Frau rannt nüss:
D'Wesch hängt noch Drüsse
Màch d'Laade zü
De Mànn dommelt sich
Es gibt e Wolkebroch
De Huet fleyjt fort
Word nàss wie e And
Es düert e Wiel
S'Wàsser em Troey lauft ewer
D'Rigolle fuelle sich
De Blitz schläd ing...
Drowe im Wald
Es zieht so làngsàm durich
De Himmel word haller
Es esch uebieh
Un Alli sin ze friedde
Dàss es im Dorf ned engschlawe hett.

Albert FISCHBACH

LE BLASON D'OFFWILLER

L'héraldique est la discipline ayant pour objet la connaissance et l'étude des armoiries. Ce terme, qui n'est pas souvent utilisé, peut paraître un peu barbare pour un néophyte.



Mais on pourrait considérer les armoiries comme des prédécesseurs de nos logos actuels. Comment ne pas reconnaître dans le losange évidé - encore appelé la *macle* - l'emblème commercial des véhicules Renault ?



De même, comment ne pas reconnaître dans le double chevron l'emblème commercial des véhicules Citroën ?

En quelque sortes, on pourrait considérer que les automobiles sont devenues les montures des chevaliers modernes. Cela peut prêter à sourire, mais nous ne sommes pas toujours très loin de la réalité. Les armoiries sont donc considérées comme les logos modernes. Elles sont aujourd'hui présentes sur les maillots des sportifs, les éléments d'architecture, les étiquettes de bouteilles de vin ou encore dans nos villes et villages.

ORIGINE DES ARMOIRIES

Mais revenons-en à l'origine de cette science des armoiries. Cette dernière vient de la fonction originelle des premiers hérauts d'armes au Moyen Age (héraut qui est un mot francique qui désignait un officier public dont la fonction était de signifier les déclarations de guerre, de porter les messages ou encore d'ordonnancer les cérémonies, d'où le mot héraldique). Le rôle de ces hérauts d'armes consistait à identifier les participants des tournois grâce à leurs armoiries représentées sur leurs boucliers, et d'annoncer leur nom au public. En latin, «arma» désignait les biens l'équipement défensifs, parmi lesquels le bouclier.



Le port des armoiries remonte à la nuit des temps. Déjà, les Grec et les Romains portaient sur leurs pavois ou boucliers des signes distinctifs et reconnaissables dans la furie des batailles. Ces signes étaient souvent représentés par des animaux mythologiques tels Pégase, ou des animaux redoutés tel le lion qui était d'ailleurs l'emblème des comtes de Hanau-Lichtenberg et que l'on trouve dans toutes les armoiries de cette famille seigneuriale.



RÈGLES ET GLOSSAIRE HÉRALDIQUE

Pour faire simple, ce que nous appelons communément les couleurs porte en héraldique les noms suivants :

- **Métaux :** «*L'or*» pour le jaune, «*l'argent*» pour le blanc et «*le fer*» pour le gris bleuté.
- **Émaux :** «*Gueules*» pour le rouge, «*Azur*» pour le bleu, «*Sinople*» pour le vert, «*Sable*» pour le noir, «*Pourpre*» pour le violet «*Orangé*» pour la couleur orange.
- **Fourrures :** «*l'Hermine*» représentée sur fond d'argent semé de mouchetures couleur sable et le «*vair*» représenté par des rangées de cloches d'azur alternant avec des cloches d'argent renversées.



Et ce que nous appelons habituellement la droite et la gauche sont appelées en héraldique *dextre* et *sénestre*.

LA GENÈSE DU BLASON D'OFFWILLER

Le blason d'Offwiller apparaît au milieu du XV^e^ siècle dans les actes du tribunal de la communauté villageoise. L'échevin Klepper Nickel confirme en 1452 une vente de biens à l'église Notre Dame d'Offwiller. Sur son sceau apparaît pour la première fois la serpette qui fera dorénavant partie des emblèmes du village. L'inscription sur le sceau mentionne *«S. Klepper Nickel Scheffen d. Gericht».*

Et quelques années plus tard, en 1455, nous trouvons le premier sceau intégral du tribunal avec la serpette et le rameau de chêne. Un exemplaire bien conservé de 1499 mentionne *«Offwiller Gericht».*

Ces deux emblèmes - chêne et serpette - sont significatifs pour le village. Les grandes forêts qui s'étendaient dans la partie basse du ban communal et qui ne furent défrichées en grande partie qu'au XVIII^e^ siècle étaient composées essentiellement de chênes. Certains lieux-dits rappellent cet état de cho-

ses, par exemple l'«*Eichelbach*». Le rameau de chêne est le symbole de cette forêt et de son importance économique.

Quant à la serpette, il faut savoir qu'Offwiller avait un vignoble très étendu et de bonne réputation. Le lieu-dit «*Rebberg*» en témoigne.

Après le rattachement de l'Alsace à la couronne de France, Louis XIV a fait établir l'inventaire des blasons de toutes les personnes et de toutes les corporations de la Province d'Alsace. Il est repris dans «*L'armorial de la Généralité d'Alsace*», publié pour la première fois en 1861. Il y est indiqué, sous le n°80, que «*la communauté d'Offweiler porte d'argent à un rameau de chêne de sinople, senestré d'une serpe contournée d'azur emmanchée de gueules*», ce qui veut dire, en clair, que sur un écu d'argent, donc blanc, est placé un rameau de chêne de couleur verte, à sa gauche (vu du côté du blason, donc à droite pour l'observateur) une serpe à lame bleue courbée vers la gauche (vu du côté blason et donc vers la droite pour l'observateur) et à manche rouge.



[PORTE D'ARGENT À UN RAMEAU DE CHÊNE DE SINOPLE, SENESTRÉ D'UNE SERPE CONTOURNÉE D'AZUR EMMANCHÉE DE GUEULES.]

La reproduction moderne de ce blason se trouve dans le *Schoenhaupt, Wappenbuch der Gemeinden des Elsass*. Cet ouvrage, publié en 1947 sous les auspices de l'administration départementale sous le titre «Les armoiries des communes du Bas-Rhin», commet une erreur en confondant la serpe avec la faucille.



Cette erreur a été reprise maintes fois, notamment sur les plaques des rues du village. Une autre confusion provient du terme même de la «*serpe*» utilisé dans l'Armorial. C'est «*un instrument à lame recourbée, plus grande que le manche, pour couper du bois, tailler des arbres*», ce qui ne correspond pas à l'emblème que l'on trouve sur les sceaux.



L'emblème d'origine, la serpette, se trouve sur de nombreuses bornes armoriées qui délimitent la forêt communale posées au XVII[e] et XVII[e] siècle.

Le blason en pierre de grès rose des Vosges représentant le rameau de chêne et la serpette a été apposé en 2009 sur la façade de la mairie.

Dominique Diffiné

CAMPEMENT DU 28 AU 30 AVRIL 2012 À LA PETITE-PIERRE

L'Association des Amis de la 70[e] division des Vosges du Nord (ASDVN) et l'Association pour le Souvenir des Armées Françaises et Alliées (ASAFA) ont reconstitué un campement militaire américain de la seconde guerre mondiale lors de la 5[e] édition du Battle Field Tour sur le thème de la libération de la région par la 70[e] division US (Trailblazers). Dans l'optique d'une valorisation du patrimoine local, et une reconstitution étant quelque fois plus parlante que les récits rapportés dans les livres d'histoire, plus de 40 véhicules d'époque (Jeep, Dodge, GMC, Halftrack, Harley Davidson), datant des années 1942 à 1945, s'étaient retrouvés ce week-end. Cantonnés à La Petite Pierre, les participants ont pris part à des cérémonies de commémorations à Wingen-sur-Moder, Baerenthal et Philippsbourg. Ils ont roulé sur les chemins que les Trailblazers, subissant l'Opération Nordwind, dernière grosse contre-offensive allemande, avaient empruntés au début de 1945, attirant l'attention des autres usagers de la route avec leur convoi exceptionnel d'une autre époque et rendant ainsi hommage à la mémoire des libérateurs, afin que le souvenir perdure.

Le Président de l'A.S.D.V.N, Fabrice Wintzerith



[UN TABLEAU TRÈS RÉALISTE]

QUELQUES COMMERCES D'OFFWILLER, AUTREFOIS...

LA POMPE À ESSENCE



LA QUINCAILLERIE *WAECHTER*





L'ÉPICERIE *S'FRATERNEL*



LA BOUCHERIE *PFEIFFER*





L'ÉPICERIE *S'COOPÉ*





LA CHASSE À OFFWILLER



[LA CHASSE EST SOUVENT UNE HISTOIRE DE FAMILLE]

La France est le pays européen qui compte le plus grand nombre de chasseurs. Avec 1.230 pratiquants, la chasse est le troisième loisir des Français. Il existe sur notre territoire de nombreuses pratiques de chasse (grand gibier, oiseaux migrateurs…) qui ont chacune leurs règles, leur implantation locale ou encore leurs particularités techniques.

Le rendez-vous annuel des chasseurs débute à Offwiller le 15 octobre et se clôture le 1er février. Une dizaine de battues est organisée durant cette période. Tout débute avec huit «traqueurs» qui sont chargés d'effrayer le gibier et le faire rabattre vers la trentaine de chasseurs parqués autour d'une zone bien délimitée.

Ces battues concernent essentiellement du gibier, tel que le sanglier, la biche, le faon ou encore le renard. Une organisation bien rodée qui regroupe trois communes : Offwiller, Rothbach et Lichtenberg.

Et voilà le résultat !

Irma HILT



[BEAUCOUP DE CONVIVIALITÉ ET DE FIERTÉ !]

QUI CHERCHE, TROUVE !

Pour la troisième année consécutive, une chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée le 7 avril dernier. Cette journée a été organisée par le Conseil municipal des jeunes, encadré par Patrick Wissen et Sandra Saemann. Elle a commencé dès le matin. Pendant que les jeunes conseillères ont peint les œufs, les garçons ont préparé le terrain de chasse : balisage, préparation des tables… Et c'est tous ensemble qu'ils ont placé les œufs, rivalisant d'originalité pour trouver les meilleures cachettes. A 14 heures précises, une soixantaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans se sont précipités dans les bois, munis de paniers.

La règle était que chaque enfant trouve cinq œufs pour recevoir un petit lapin en chocolat et un ticket de tombola permettant de gagner un très grand lapin, lui aussi en chocolat bien sûr !

Certaines coquilles étaient peintes aux couleurs d'Offwiller et de l'ASO. L'enfant qui en trouvait une, gagna un ballon de football et des chocolats. Les trophées et le nécessaire pour l'organisation ont été offerts par l'ASO, la boulangerie d'Offwiller, le restaurant du village, les Fleurs Nicolas ainsi que la Commune. Quant aux œufs à peindre, ils ont été offerts par Aline Baltzer.

Après la chasse, petits et grands se sont retrouvés autour d'un goûter champêtre. C'était une belle journée de printemps, pleine de rires et de joies, passée au cœur de notre belle forêt.

Le Conseil municipal des jeunes



[LES ARTISTES PEINTRES]



[LE DÉPART DE LA CHASSE !]



[LES RÉCOMPENSES POUR LES HEUREUX GAGNANTS]



[LES RÉCOMPENSES POUR LES HEUREUX GAGNANTS]

SCÈNES DE VIE



Elfriede et Roger,
avec le Christkindel

Marlène et Dominique,
au Musée d'Offwiller





Dany, décoré lors du concert de
l'Harmonie pour ses
40 années passées au sein
de l'Harmonie d'Offwiller



Les enfants ravis,
lors de la chasse
aux œufs de Pâques



La famille Hauss,
le lundi du Schieweschlawe



Jean et Marilène,
lors du vide grenier





Rodolphe et sa monture



Robert et son chien Elye



Mouna, en pleine forme, dans son champ de patates



Journée de travail au Club Vosgien



Journée de travail au cimetière



Séjour des musiciens à Lautenbach



Philippe, roi d'un jour



Baptême de la petite Léna

Frieden, Liebe, Freundschaft

Wenn der Friede , die Liebe und die Freundschaft
überall auf der Erde mit Respekt behandelt wäre
was hätten wir für ein Glück

Wenn alle Nationen der Welt
unter der gleichen Flagge lägen
würde es kein Leid und keinen Krieg mehr geben

aber leider ist es nicht der Fall
überall herrscht Angst, Hunger und Revolution.
Um diese Krankheit zu besiegen ,
Wenn ich wüste wie, würde ich es tun

Wie kann man es auch anstellen
Wenn die einen dafür sprechen , jedoch die
anderen dagegen sind
Wenn Alle vereint der gleichen Meinung wären
So könnten wir es schaffen

Unsere Welt wäre so schön und so toll
Unter diesem vereinten Weltsymbol
Für alle wäre es normal
Also muss es im echten Leben möglich sein

Wir hätten schon vor Jahren damit beginnen können
Ich hoffe dass eines Tages die Flaggen von
Frieden, Liebe, Freundschaft ,
aber auch der Freiheit, Gleichheit und Einigkeit
zusammen Seite an Seite
für die gesamte Welt im Winde wehen werden .

Anne Miller

UN MOMENT DE DÉTENTE

Qui n'a jamais marqué de halte lors d'une promenade pour admirer la vue imprenable de notre village ! A ce moment bien précis, il est fort agréable d'en profiter, assis sur les bancs qui jouxtent les abords de nos chemins. Mais voilà, les aléas climatiques et la négligence de certains mettent à mal notre patrimoine communal. Heureusement, Edgar est arrivé à la rescousse ! Il met tout son cœur à l'ouvrage pour restaurer et donner une seconde vie aux bancs placés aux alentours d'Offwiller. Il a ainsi déjà réhabilité quatre bancs en respectant le style d'origine. Mais il ne s'arrête pas là, puisqu'il embellit également les abords des bancs, permettant ainsi aux promeneurs de profiter pleinement d'une petite pause.



[VUE IMPRENABLE SUR NOTRE VILLAGE !]

C'est par un petit mot de sympathie que je souhaite remercier toutes les personnes qui contribuent régulièrement à l'embellissement de notre commune, spontanément et bénévolement. Un grand Merci !

Irma HILT



[LES BANCS D'EDGAR CONNAISSENT UN FRANC SUCCÈS !]

A.S.O NEWS !

Vendredi 8 juin 2012 à Niederbronn, pour la 64e édition de la Coupe De Dietrich, l'ASO a disputé la 3e finale de son histoire face à Gundershoffen. Après deux échecs consécutifs les années précédentes contre Gumbrechtshoffen et Reichshoffen, cette édition fut la bonne. Supérieurs à leurs adversaires, les joueurs de l'ASO ont remporté cette victoire avec mérite pour la plus grande fierté du club et des supporters.

Le maintien de **l'équipe 1** en 1re division est assuré avec une honorable 5e place au classement, à 3 points du deuxième. Il faut également souligner de bons parcours en Coupe de France, Coupe d' Alsace et Coupe du Crédit Mutuel.

L'équipe 2 remporte le titre de Champion du groupe B de la deuxième division. Elle a survolé le championnat avec une défaite sur le terrain et une sur le tapis vert contre Reipertswiller. A noter également, son excellent parcours en Coupe Casal, éliminée en demi-finale contre la Robertsau. Après plusieurs tentatives, l'équipe 2 accède pour la première fois de l'histoire du club en 1re Division Pyramide B.

C'est **l'équipe 3** qui créa la surprise en terminant championne de son groupe de 3e division. Censée se faire plaisir sans pression, les joueurs ont gagné presque tous les matchs face aux équipes réserves des clubs voisins. Grâce à la montée de l'équipe 2, cette équipe 3 jouera la Coupe Casal la saison prochaine.



[VICTOIRE LORS DE LA FINALE DE LA COUPE DE DIETRICH LE 8 JUIN 2012, À NIEDERBRONN, CONTRE GUNDERSCHOFFEN]

Bravo et **merci** à nos entraîneurs : Tharcisse Zimmer qui prend sa retraite après la montée, le titre de Champion d'Alsace et la victoire en finale de la Coupe De Dietrich ; Frédéric Cronimus, entraîneur de l'équipe 2 et Martin Schmidt entraîneur de l'équipe 3 qui prendront également du recul la saison prochaine.

Bravo et **merci** aux **membres du Comité** ainsi qu'aux nombreux **supporters** !

«L'extraordinaire se trouve sur le chemin des gens ordinaires».

Didier Karcher



[CHAMPION DANS LEUR GROUPE RESPECTIF : ÉQUIPES 2 (DIVISION 2, MONTÉE EN DIVISION 1) ET ÉQUIPE 3 (DIVISION 3)]

A L'ÉCOLE MATERNELLE, APPRENDRE L'ALLEMAND AVEC LES ANIMAUX, C'EST VRAIMENT RIGOLO !

La leçon d'allemand pour les grands, moyens, petits, c'est tous les matins… vers 11h et demi.

Les premiers mots, on les a traduits joyeusement, en chantant !

Aujourd'hui, on en connaît déjà plein, dans la langue du voisin :

Die Katze : le chat
Die Ratte : le rat
Der Fuchs : le renard
Die Ente : le canard
Le hérisson : der Igel
L'âne : der Esel
Le singe : der Affe
La girafe : die Giraffe

Comme les petits copains de l'autre côté du Rhin,

On sait que :

Die Katze macht miaou, miaou
Der Hund macht waouh, waouh
Die Kuh macht muh muh
De Eule macht huh, huh,
Der Frosch macht gouag gouag
Die Ente macht kouak, kouak
Die Ziege macht meck, meck
Und jetzt sind alle Tiere weg !

On apprend des comptines, des poésies, on mime,

Parfois aussi, on dessine !
Clarisse nous donne alors une feuille, un crayon ou un stylo,
La maîtresse prend une craie, va au tableau
Et dit : Prêt tout le monde ? Oui ?
Alles bereit, alle soweit ?
Allez, c'est parti !

LEKTION 1: die Katze

Même si en fin de matinée, on est un peu fatigué, on fait bien attention et on copie avec application !

LEKTION 2: der Hase





Pour le lapin, on fait pareil….mais on raccourcit la queue (ein kurzer Schwanz), on allonge les oreilles (zwei lange Ohren) et on ajoute deux grandes dents (ewei große Zähne.)



A sa copine, la lapine, on met en plus un joli ruban !

Rätzel 1

"Sie summt vor meiner Nase
Am Fenster stoßt sie an!
Oh weh, ruft die Mutter
Jagt sie weg von der Butter!
So frech und doch so klein,
Wer mag das sein?"

Eine Fliege oder eine Biene!

Rätzel 2:

Welches Tier haben wir im April in der Schule fotografiert?
« Laüft übers Feld und übers Land,
Ist Eierfabrikant
Hat eine rosa Nase?
Es ist: ritze, ratze, ritze, ratze..... (pj)

Der Osterhase!

EN BREF...

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

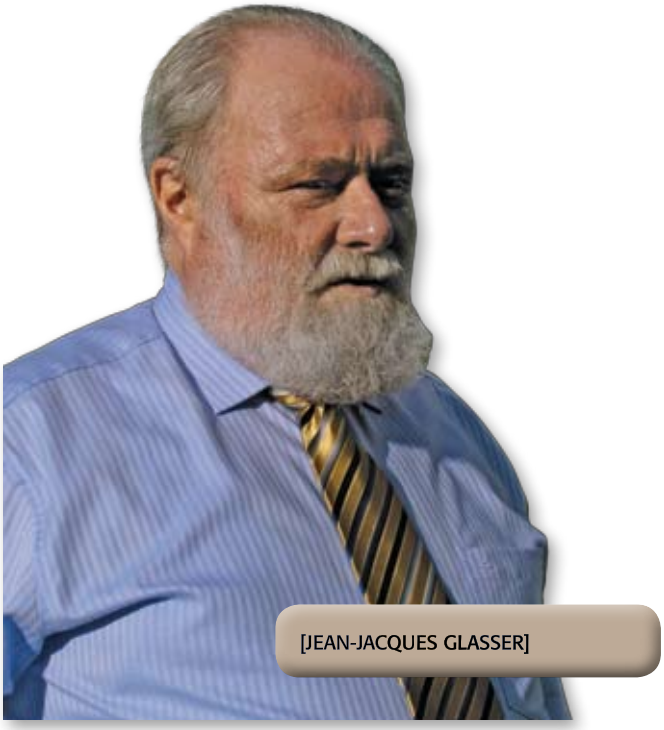


[LE CONSEIL PRESBYTÉRAL D'OFFWILLER (MANQUENT : CHRISTA CHRISTOPHE ET EDITH JUND]

Le Conseil presbytéral de la paroisse d'Offwiller est composé de huit membres élus pour six ans. Voilà quelques semaines, des élections partielles ont été organisées dans la mesure où le Conseil est renouvelable par moitié tous les trois ans. Aux quatre conseillers parvenus à mi-mandat (Christa Christophe, Edith Jund, Suzanne Leininger et Gertrude Lejeall) se sont ajoutés Dominique Diffiné (conseiller sortant réélu), Liesel Glasser (conseillère sortante réélue), Eve Laueffer (conseillère sortante réélue) et Jean-Jacques Glasser (nouveau candidat en remplacement de Francis Serrano). Le Conseil est présidé par le pasteur Denis Klein. Il a pour vice-président Edith Jund. Quant au secrétariat, il est assuré par Dominique Diffiné, par ailleurs membre du Conseil municipal d'Offwiller. Christa Christophe s'occupe pour sa part de la trésorerie. Enfin, Gertrude Lejeall a été nommée déléguée à l'inspection tandis que Dominique Diffiné et Suzanne Leininger ont pris la charge de délégués au consistoire. Les nouveaux élus ont été installés dans leurs fonctions dimanche dernier lors d'un culte donné en l'église du village. A cette occasion, le pasteur Denis Klein a vivement remercié devant l'assemblée Francis Serrano, conseiller sortant qui a souhaité ne pas se représenter. Un cadeau lui a été offert pour les nombreuses années passées au sein du Conseil presbytéral d'Offwiller.

L'ASSOCIATION DU FOYER A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Le foyer paroissial d'Offwiller a été construit en 1982 sous la houlette notamment du pasteur Jean Koenig. Depuis, ce bâtiment situé dans la rue de l'Église, accueille chaque année de nombreuses manifestations, tant privées (anniversaires, fêtes de famille…) que publiques (fête des seniors organisées par la municipalité, fête du foyer...). Sa fonctionnalité et ses espaces sont appréciés par tous ! Ce bâtiment est géré par une association de droit privé dans laquelle siègent plusieurs élus ainsi que le pasteur d'Offwiller qui y est membre de droit. Ces dernières années,



[JEAN-JACQUES GLASSER]

la présidence avait été exercée par Thierry Fischbach qui a souhaité ne pas renouveler son mandat. Voilà quelques semaines, l'assemblée générale ordinaire a donc élu un nouveau Président. Seul candidat, Jean-Jacques Glasser a été élu à l'unanimité. Désormais, la composition du bureau est la suivante : Jean-Jacques Glasser (Président), Suzanne Leininger (Vice-présidente), Martine Haehnel (trésorière) et Dominique Diffiné (secrétaire).

PAS DE TRAVAUX SANS AUTORISATION PRÉALABLE



Toute personne qui souhaite engager des travaux dans la commune doit se rendre en mairie AVANT le début des travaux projetés afin d'y déposer, le cas échéant, une déclaration de travaux ou un permis de construire. Cette obligation vaut pour TOUS les travaux, quels qu'ils soient (construction, réparation, amélioration, ravalement, forage d'un puits…), même pour ceux qui ne modifient pas l'aspect extérieur du bâtiment existant (transformation d'un local déjà existant, changement de destination d'un local…). Faire des travaux sans autorisation préalable de l'administration fait encourir de lourdes sanctions (fortes amendes pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros, démolition des travaux construits irrégulièrement…).

RESPECTER LES AUTRES

Certaines personnes laissent encore stationner leurs véhicules en dehors des cases de stationnement, empêchant ainsi les époux Glasser d'accéder à leur propriété. Sur la demande du restaurateur, la municipalité a apposé au sol des panneaux rappelant qu'il est interdit de s'arrêter dans cette bande, ne serait-ce que temporairement ou partiellement. **Le bon sens ainsi que le respect dû à autrui** devraient suffire pour que ces agissements ne se produisent plus. Rappelons que 38 places de stationnement bordent le restaurant. Il faut simplement vouloir faire quelques mètres à pieds…



ATTROUPEMENTS EN FORÊT D'OFFWILLER



[LA MUNICIPALITÉ A TISSÉ DES RELATIONS TRÈS ÉTROITES AVEC LA GENDARMERIE DE NIEDERBRONN]

Depuis quelques semaines, des attroupements de jeunes ont lieu à plusieurs endroits de notre forêt, dont l'Aspenthal ou encore le Linthal. Ils sont importants car chaque manifestation concerne entre 50 et 150 personnes. En soi, se réunir en forêt pour passer un moment de convivialité ne devrait pas être gênant. Malheureusement, ces attroupements s'apparentent à de véritables rave-partys : diffusion de musique électronique extrêmement forte, consommation de boissons alcoolisées à grande échelle, consommation de produits stupéfiants… Les troubles à l'ordre public sont importants (nuisances sonores, déchets sauvages, dégradation des habitats naturels…). La gendarmerie a dû intervenir à plusieurs reprises déjà pour faire cesser de tels comportements irrespectueux.

Il faut se rappeler que la forêt d'Offwiller, qui fait l'objet d'une surveillance accrue en raison de son appartenance au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, est communale. Elle appartient au domaine privé de la commune qui, pour cette raison, peut prendre toutes les décisions nécessaires à sa préservation.

Aussi, après avoir recueilli les avis de la Gendarmerie Nationale, de l'Office Nationale des Forêts, des instances préfectorales et de son Conseil municipal, le Maire d'Offwiller a pris un arrêté réglementant certaines activités en forêt communale d'Offwiller (arrêté municipal du 25 mai 2012). Cet arrêté soumet l'organisation de manifestations privées ou publiques en forêt d'Offwiller à l'autorisation préalable du Maire. Il interdit également toute circulation automobile sur les chemins d'exploitation qui jalonnent la forêt d'Offwiller. L'accès en voiture au Linthal ou à l'Aspenthal n'est donc légalement plus possible, ce que rappellent des panneaux de type B0 qui viennent d'être mis en place. Toute violation à ces interdictions expose le contrevenant à une amende de 1.500 euros et à la mise en fourrière immédiate du véhicule. Des contrôles, tant par les agents de l'Office Nationale des Forêts que de la Gendarmerie Nationale, seront organisées, y compris durant les week-ends.

Le but de cette réglementation est double : d'une part, éviter que la forêt d'Offwiller devienne une zone de non droit ; d'autre part, préserver la tranquillité et la salubrité de notre forêt.



[LES GENDARMES DE NIEDERBRONN PATROUILLENT TRÈS SOUVENT DANS LES RUES D'OFFWILLER. ICI, LORS DU MESSTI]

EN BREF...

POSSIBILITÉ DE DÉPOSER UNE PRÉ-PLAINTE VIA INTERNET

Depuis quelques mois, la possibilité de déposer une pré-plainte en ligne est mise en œuvre à titre expérimental dans le département du Bas-Rhin. Cette procédure concerne les faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations…) pour lesquels l'auteur n'est pas identifié. Elle permet aux victimes de gagner du temps sur leurs démarches en remplissant un formulaire sur internet (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr). Les victimes sont ensuite recontactées par la brigade de gendarmerie en vue d'une prise de rendez-vous pour la signature de la plainte définitive. Cette nouvelle procédure permet donc de gagner du temps : la victime n'aura plus à attendre de longs instants dans la brigade de gendarmerie ! Mais attention : encore une fois, la pré-plainte n'est ouverte qu'aux seules victimes d'une infraction contre les biens dont l'auteur est inconnu.

PITOYABLE !

La maisonnette du Breittmatt est dans un triste état ! Murs souillés, vitres cassées, tags, détériorations en tous genres… Ce lieu, auquel tous les villageois sont attachés, ressemble à un taudis. La municipalité a déposé une plainte pénale pour destruction de biens publics. Les auteurs encourent trois ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende. Pire que tout ! Il semblerait que ce soient des jeunes d'Offwiller, connus de tous, qui les auraient réalisés ! Des éléments concordants (témoignages, messages laissés sur les réseaux sociaux…) ont été recueillis en ce sens. Les élus en font une affaire de principe : les auteurs doivent être sanctionnés, sauf à s'engager auprès du Maire à remettre la maisonnette en l'état. Les intéressés se reconnaîtront…



[LE BREITTMATTERHIESEL EST DANS UN TRISTE ÉTAT…]

NOUVELLES RÈGLES RELATIVES AUX AUTORISATIONS D'URBANISME SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTES

En vertu de l'article R. 421-17 du Code de l'urbanisme, les travaux sur constructions existantes doivent faire l'objet d'une déclaration préalable lorsqu'ils ont pour effet la création d'une surface hors œuvre brute supérieure à 2m² et inférieure ou égale à 20m². Ce dernier seuil vient d'être porté à 40m² par le décret n°2011-1771 du 5 décembre 2011 pour les projets situés dans les zones urbaines des communes couvertes par un document d'urbanisme, tel un plan d'occupation des sols. Au-delà de 40m², les extensions en cause donnent lieu à un permis de construire. Ayez le bon réflexe : si vous avez un projet de construction, renseignez-vous préalablement en mairie !

NOUVELLES MANIFESTATIONS

Décidément, Offwiller est un village dynamique puisque, à intervalle régulier, de nouvelles manifestations voient le jour ! Après la fête du tracteur, le vide-grenier ou encore le marché du terroir, deux nouvelles manifestations verront le jour cette année : la soirée vin nouveau organisée par l'Association Sportive d'Offwiller à la salle polyvalente le samedi 29 septembre 2012 et un marché de Noël organisé par plusieurs commerçants d'Offwiller le samedi 1er décembre 2012 au centre du village. Souhaitons-leur le succès qu'elles méritent !

VIEILLES GRUMES STOCKÉES EN FORÊT D'OFFWILLER

Certaines personnes s'étonnent régulièrement que des troncs d'arbres - appelés grumes dans le jargon technique - soient ici et là entrain de pourrir en forêt d'Offwiller. Voici l'explication : ces grumes ont toutes été vendues et l'argent a été encaissé par la commune. Simplement, certains acheteurs (notamment



[LES GRUMES AINSI RÉCUPÉRÉES SONT NOTAMMENT EMPLOYÉES PAR LE BÛCHER DU SCHIEWESCHLAWE]

des grandes scieries) tardent à récupérer les grumes qu'ils ont acquises, voire même ne les récupèrent jamais. Conséquence : leurs grumes pourrissent le long de nos chemins d'exploitation. Légalement, la municipalité n'a pas le droit de se réapproprier ces grumes. Cela s'apparenterait à un vol, les grumes ayant été vendues. Une parade juridique a cependant été trouvée : depuis maintenant quelques mois, une clause est insérée dans chaque contrat. Celle-ci oblige l'acquéreur à venir récupérer son bois dans un certain délai. Passé ce délai, l'acquéreur autorise la municipalité à reprendre le bois. A plusieurs reprises, la municipalité a déjà mis en œuvre cette stipulation contractuelle, sans que l'acquéreur puisse s'y opposer.

15

C'est le nombre de lots qui ont été vendus ce jour dans le lotissement Les Vergers (sur un total de 22). Les ventes progressent : elles ont permis à la municipalité de rembourser le prêt relais de 1.200.000 euros contracté par la municipalité en 2007 pour le financement du lotissement. Encore quelques ventes, et les travaux de voirie définitive pourront débuter !



[DE NOUVELLES MAISONS SONT SORTIES DE TERRE]

SÉJOUR EN FORÊT NOIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Début mai, les élus ont souhaité se retrouver tous ensemble en dehors de leurs fonctions municipales. Ils ont choisi de se rendre en Forêt Noire, pendant deux jours, avec leurs conjoints. Le voyage s'est effectué en bus. L'excursion débuta par une visite du célèbre atelier de soufflage du verre - la Dorothéenhütten - située à Wolfach. Après leur installation dans un hôtel à Freudenstadt, la troupe a visité une fabrique artisanale de spécialités fumées de la Forêt Noire. Le lendemain, elle s'est rendue à Triberg, village réputé pour ses coucous et ses cascades d'eau. Puis, le groupe a poursuivi son chemin jusqu'au Titisee où il a pu flâner après avoir effectué une promenade en bateau sur ce célèbre lac d'origine glaciaire. Sur le chemin du retour, il a emprunté la fameuse Höllental qui déboucha à Freibourg. Pendant ce séjour, qui s'est réalisé sous une météo exceptionnellement clémente, les élus et leurs conjoints ont passé des moments très conviviaux qui ont soudé le groupe un peu plus encore ! Bien évidemment, ce voyage n'a pas été financé par la commune, mais par les élus eux-mêmes qui avaient imaginé un système de cotisations périodiques.



[LES ÉLUS DEVANT LES CHUTES DE TRIBERG]

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

La municipalité n'oublie pas ses aînés ! De décembre 2011 à juin 2012, plusieurs grands anniversaires ont été célébrés dans notre village. A chaque fois, le Maire accompagné par ses Adjoints et du pasteur Denis Klein s'est rendu chez les jubilaires pour leur présenter les vœux et félicitations de la commune. Qu'ils nous soient permis une nouvelle fois de leur souhaiter une très bonne santé, beaucoup de moments de joie au sein de leur famille ainsi que mille et une autres bonnes choses encore !

Le 2 décembre 2011, Emmy DIFFINE née JUND a fêté son 80e anniversaire.



Née à Offwiller le 1er décembre 1931, Emmy Diffiné née Jund s'est mariée avec Philippe Diffiné originaire d'Offwiller et malheureusement décédé le 24 novembre 1973. La cérémonie civile a eu lieu le 29 mai 1959 à la mairie d'Offwiller. Elle a été dirigée par le Maire Georges Cronimus. Quant à la cérémonie religieuse, elle s'est déroulée le lendemain à l'église du village, sous la houlette du pasteur Georges Kuhn. Une fille et un garçon sont issus du couple. Avec le temps, la famille s'est agrandie de deux petits-enfants. Pendant quelques années, Mme Diffiné a été employée de maison à Paris, puis à Strasbourg avant d'intégrer le personnel de la commune d'Offwiller, d'abord en qualité d'ouvrière sylvicole puis d'aide maternelle. Mme Diffiné est bien connue dans le village car elle s'est occupée de plusieurs générations d'enfants, à la maternelle du village, de 1974 à 1993. Aujourd'hui, elle aime s'adonner à la lecture ou encore au jardinage.

Le 31 décembre 2011, Charles Gros a fêté son 85e anniversaire.



Charles Gros est né le 31 décembre 1926 à Graupen (Tchécoslovaquie). Le 13 août 1949, il s'est marié avec Jacqueline Veit née à Bouxwiller le 4 janvier 1926. La cérémonie a été célébrée en la mairie de Bouxwiller par M. Gotti puis, le même jour, à l'église du village par le pasteur Huttinger. Quatre garçons et une fille sont issus du couple. Avec le temps, la famille s'est agrandie de plusieurs petits-enfants et arrières petits-enfants.

Le 5 décembre 2011, Eugène OTTMANN a fêté son 85e anniversaire.



Né à Niederbronn-les-bains le 5 décembre 1926, Eugène Ottmann s'est marié avec Catherine Drebus originaire d'Offwiller. Leur mariage a été célébré le 3 février 1951 en la mairie d'Offwiller par Georges Glasser puis, le même jour, à l'église du village par le pasteur Georges Kuhn. De cette union sont issus quatre garçons et quatre filles. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Monsieur Ottmann compte vingt-et-un petits-enfants et déjà dix-neuf arrières-petits-enfants. Durant sa vie, Eugène Ottmann œuvra pour le compte des établissements De Dietrich à Zinswiller. Il aimait également faire de la batterie. Ainsi, pendant près de trente ans, il anima avec son ami Bernard de très nombreuses soirées ainsi que les mariages de l'ensemble de ses enfants. Aujourd'hui, il a la grande chance de pouvoir toujours vivre aux côtés de sa femme Catherine âgée de quatre-vingt-un ans. Depuis plusieurs années, Eugène profite d'une retraite bien méritée. Le jardinage ou encore les promenades constituent leurs joies quotidiennes. Bien évidemment, grand mélomane, Eugène écoute de la musique à la radio des heures durant.

Le 17 janvier 2012, Madeleine Jund née Metz a fêté son 80e anniversaire.



Née à Rothbach le 17 janvier 1932, Madame Jund née Metz s'est mariée avec Alfred Jund originaire d'Offwiller et malheureusement déjà décédé le 23 février 1981. La cérémonie civile a eu lieu le 17 octobre 1952 à la mairie d'Offwiller. Elle a été dirigée par le Maire Georges Glasser. Quant à la cérémonie religieuse, elle s'est déroulée le lendemain à l'église de Rothbach, sous la houlette du pasteur Georges Kuhn. Deux garçons et deux filles sont issus du couple. Avec le temps, la famille s'est agrandie de quatre petits-enfants et de deux arrières-petits-enfants. Après sa scolarité, Madame Jund a travaillé dans différentes familles jusqu'à son mariage. Puis, elle a secondé sa belle-mère dans l'exploitation agricole familiale tout en élevant ses enfants. Au décès de sa belle-mère, elle a repris l'exploitation avant de la céder à son fils pour des raisons de santé quelques années plus tard. Entourée quotidiennement de sa famille, elle mène aujourd'hui une vie tranquille.

Le 4 février 2012, Mathilde Hilt née Drebus a fêté son 80e anniversaire.



Née à Offwiller le 4 février 1932, Mathilde Hilt née Drebus s'est mariée avec Jean-Georges Hilt également originaire d'Offwiller. La cérémonie civile a eu lieu le 29 novembre 1952 à la mairie d'Offwiller. Elle a été dirigée par le Maire Georges Glasser. Quant à la cérémonie religieuse, elle s'est déroulée

le même jour à l'église d'Offwiller sous la houlette du pasteur Georges Kuhn. Deux garçons et trois filles sont issus du couple. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Mme Hilt compte déjà sept petits-enfants et trois arrières-petits-enfants. Toute sa vie durant, Mathilde Hilt s'est occupée de l'entretien du ménage et de l'éducation des enfants. Elle a également participé, très activement, à l'exploitation agricole tenue par son mari. Aujourd'hui, le couple vit une retraite heureuse. Mathilde et Jean-Georges continuent à entretenir avec beaucoup de plaisir leurs jardins ainsi que leurs vignes. Ils affichent également une passion pour leur chien, qui leur tient compagnie.

Le 19 février 2012, Albert Fischbach a fêté son 80e anniversaire. (voir article p. 14-15)

Le 21 février 2012, Berthe Glasser née Greder a fêté son 80e anniversaire.



Née à Offwiller le 21 février 1932, Berthe Glasser née Greder s'est mariée avec Alfred Glasser également originaire d'Offwiller. La cérémonie civile a eu lieu le 30 avril 1954 à la mairie d'Offwiller. Elle a été dirigée par le Maire Georges Cronimus. Quant à la cérémonie religieuse, elle s'est déroulée le lendemain à l'église du village sous la houlette de pasteur Georges Kuhn. Deux garçons et une fille sont issus du couple. Aujourd'hui, Madame Glasser vit toujours en toute indépendance avec son mari. Elle a plaisir de s'adonner quotidiennement à la marche, au jardinage ou encore au tricot.

Le 2 mai 2012, René Wolf a fêté son 80e anniversaire.



Né à Reipertswiller le 2 mai 1932, il s'est marié avec Marie-Louise Stein née le 4 juin 1934 à Offwiller. Leur mariage civil a été célébré le 16 novembre 1957 en mairie d'Offwiller par le maire Georges Cronimus. Le même jour, ils se sont mariés à l'église de village. La cérémonie religieuse a été dirigée par le pasteur Georges Kuhn. Trois garçons et une fille sont issus du couple. Avec le temps, la famille s'est agrandie de sept petits-enfants. Après avoir été salarié chez plusieurs électriciens de la région, puis bûcheron, M. Wolf s'est mis à son compte pour fournir à ses clients des prestations en électricité et en chauffage. Pendant ce temps, sa femme s'occupait de l'entretien du ménage et de l'éducation des enfants.

LES NOCES DE DIAMANT
NOCES D'OR

Le 16 février 2012, Berthe Kohl née Drebus et Robert Kohl ont fêté leurs 60e anniversaire de mariage.

Voilà près de soixante ans que Robert Kohl originaire de Bouxwiller a rencontré Berthe Drebus née à Offwiller. Ils se sont mariés le 16 février 1952 en la mairie d'Offwiller. Leur union a été scellée religieusement par le pasteur Kuhn le même jour. Trois filles en sont issues. Le temps passant, la famille s'est peu à peu complétée de plusieurs petits-enfants. Toute sa vie durant, Robert travailla pour le compte de la maison Léopold de Pfaffenhoffen puis De dietrich de Zinswiller. Quant à Berthe, elle consacra le plus clair de son temps à l'éducation des enfants et à l'entretien du ménage. Pendant longtemps, le couple dirigea également une petite exploitation agricole. Robert témoigna rapidement d'un grand intérêt pour la commune d'Offwiller dans laquelle les époux ont choisi de s'installer. Membre de la chorale du village pendant plusieurs années, il décida encore d'intégrer la troupe de théâtre alsacien qui existait jadis dans la commune. Les époux Kohl profitent aujourd'hui d'une retraite bien méritée. Ils ont notamment la joie d'être entourés quotidiennement de leur famille.



Le 5 mai 2012, Juliette Kuhn née Allenbach et Eric Kuhn ont fêté leurs 50e anniversaire de mariage.

Voilà plus d'un siècle qu'Eric Kuhn né le 15 avril 1938 à Bischholtz a rencontré Juliette Allenbach née le 3 mars 1945 à Erckartswiller. Ils se sont mariés le 5 mai 1962 en la mairie de Bischholtz. La cérémonie civile a été dirigée par le maire Georges Boos. Le même jour, le pasteur Georges Kuhn les a également unis religieusement en l'église du village. Le couple s'est finalement installé à Offwiller. Quatre enfants en sont issus : deux garçons et deux filles. Le temps passant, la famille s'est peu à peu agrandie. Aujourd'hui, les époux Kuhn comptent déjà neuf petits-enfants et quatre arrières petits-enfants. Eric Kuhn a toujours travaillé dans la métallerie. Il faisait également partie du club canin de Reichshoffen. Quant à son épouse, elle s'est occupée de l'entretien du ménage et de l'éducation des enfants. Les époux Kuhn profitent aujourd'hui d'une retraite bien méritée. Ils ont notamment la joie d'être entourés quotidiennement de leur famille. M. Kuhn est toujours très actif : il aime s'occuper du bois pour le chauffage du foyer ou encore de son chien. Le bricolage est également sa passion. Quant à son épouse, elle s'occupe du jardin, s'adonne au tricot et aide quotidiennement quelques voisins de la famille.



JUILLET	DI 8	KARTING - ESO	Meisenthal	9 heures sur inscription	M. SCHERER 03 88 89 30 88
	ME 13	Cérémonie - Fête nationale	Monument aux Morts	20 heures	Mairie 03 88 89 31 31
	DI 15	Fête d'été de l'amicale des Sapeurs Pompiers	Chalet Wissbach	14 heures	M. LEONHART 03 88 89 38 41
	DI 29	Fête d'été de la Musique Harmonie d'Offwiller Culte	Chalet Wissbach	10 heures	M. SCHMIDT 03 88 89 34 52
AOÛT	SA 4	Rando - marathon de 42 km Club Vosgien - Retour en bus	Offwiller - La Petite Pierre …	6 h 30	M. LEININGER 03 88 89 31 64
	DI 5	4e Fête du Tracteur	Chalet Wissbach	10 heures	M. SCHAEFER 07 77 73 85 02
	SA 11 ET DI 12	Fête du Foot ASO	Stade - Salle polyvalente		M. KARCHER 03 88 89 36 21
	DI 26	Tournoi des jeunes - ASO	Stade - Salle polyvalente		M. KARCHER 03 88 89 36 21
SEPTEMBRE	DI 9	Club Vosgien - Randonnée Repas tiré du sac - Voiture particulière	Région du Donon	1 journée	M. FRIEDRICH 03 88 90 89 59
	SA 22	Marche de nuit Association Nekel	Départ Mairie	18 heures	M. DIFFINE 03 88 89 30 63
	SA 29	Soirée Vin nouveau ASO	Salle polyvalente		M. KARCHER 03 88 89 36 21
OCTOBRE	DI 7	Fête des récoltes	Eglise	10 heures	M. le Pasteur 03 88 89 30 45
		Club Vosgien – Sortie en forêt, commentée par le garde forestier	Forêt d'Offwiller	14 heures	M. LEININGER 03 88 89 31 64
	DI 21	Club Vosgien – Sortie de clôture Repas du soir	Forêt d'Offwiller Foyer	½ journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64

SORTIES MENSUELLES CLUB VOSGIEN

Chaque premier mercredi du mois
Départ à la Mairie d'Offwiller à 14 heures

Contacts M. Robert KARCHER **Tél. 03 88 89 35 23**
M. Charles LEININGER **Tél. 03 88 89 31 64**

L'UNIAT PRES DE CHEZ VOUS

Permanence à Offwiller 2012
Tous les premiers jeudis des mois pairs de 11 heures à 12 heures à la mairie d'Offwiller (02/02/12 - 05/04/12 - 07/06/12 - 02/08/12 - 04/10/12 - 06/12/12)

NOVEMBRE	SA 3	Messti - Soirée Paella - ASO	Salle polyvalente	19 heures	M. KARCHER 03 88 89 36 21
	DI 4	Messti Soirée Tarte flambée - pizza - ASO	Place de la Houlette Salle polyvalente	14 heures 17 heures	M. KARCHER 03 88 89 36 21
	LU 5	Soirée harengs	Chalet Wissbach	17 h 30	M. SCHMIDT 03 88 89 34 52
	DI 25	Culte en souvenir des défunts	Église	10 heures	M. le Pasteur 03 88 89 30 45

DECEMBRE	SA 1ER	Marché de Noël	Centre village	à partir de 11 heures	Albert SCHOTT 03 88 89 32 32
	DI 2	Vente paroissiale	Foyer	14 heures	M. le Pasteur 03 88 89 30 45
	SA 8	Club Epargne	Salle polyvalente	20 heures	M. RITTER 03 88 89 30 62
	DI 9	Sainte Barbe Sapeurs Pompiers			M. LEONHART 03 88 89 38 41
	DI 16	Fête de Noël des personnes âgées	Foyer	12 heures	Mairie - CCAS 03 88 89 31 31
	SA 22	Concert de Noël avec la Musique Harmonie d'Offwiller	Eglise	19 heures	M. le Pasteur 03 88 89 30 45
	VE 28	Sortie hivernale Club Vosgien	Repas de midi au restaurant	1 journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64

Contacts

Harmonie d'Offwiller
M. Bernard SCHMIDT, Président
Tél. 03 88 89 34 52

Amicale des Sapeurs-Pompiers
M. Olivier LEONHART, Président
Tél. 03 88 89 38 41

Club Vosgien
M. Charles LEININGER, Président
Tél. 03 88 89 31 64 ou 06 83 56 04 17

Club Épargne
M. Gérard RITTER, Président
Tél. 03 88 89 30 62

Association du foyer
M. Jean-Jacques GLASSER, Président
Tél. 06 85 66 02 24

Conseil presbytéral
M. Denis KLEIN, Pasteur
Tél. 03 88 89 30 45

Association Sportive Offwiller
M. Didier KARCHER, Président
Tél. 03 88 89 36 21

Association des amis du Musée
M. Charles LEININGER, Président
Tél. 03 88 89 31 64

Association Nekel
M. Pierre DIFFINÉ, Président
Tél. 03 88 89 30 63

Association ESO RACING TEAM
M. Serge SCHERER, Président
Tél. 03 88 89 30 88

Club de gymnastique
Mme Patricia KARCHER, Présidente
Tél. 03 88 89 36 93

Section locale UNIAT
M. Gérard RITTER, Président
Tél. 03 88 89 30 62

Association LAF67
M. Henri PFEIFFER, Président
Tél. 03 88 89 33 96

Association S'Elsässer Old Timer Tractor Team
M. Dominique SCHAEFER, Président
Tél. 06 16 18 60 06

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Commission
« Communication et relations publiques »

Président : Patrice HILT
Vice - présidente : Séverine HAMANN

Membres : Dominique DIFFINÉ • Irma HILT • Luc SAEMANN • Pierre FLAMANT • Lucie BALTZER • Christian JUND

SOUS-PRÉFECTURE DE HAGUENAU

2 rue des Sœurs 67500 HAGUENAU
Tél. 03 88 63 87 00
Du lundi au vendredi :
le matin de 8 h 30 à 11 h 45, l'après-midi de 13 h 30 à 16 h
Fermée à 15 h le vendredi

TRÉSORERIE DE NIEDERBRONN LES BAINS

8 place de l'Hôtel de Ville
BP 90003
67110 NIEDERBRONN LES BAINS
Accueil du public : de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h.
Fermée le mercredi après-midi.

PERMANENCES MAIRIE D'OFFWILLER

Lundi et Jeudi : 10 h à 12 h
Mardi : 16 h à 18 h
Vendredi : 17 h à 18 h 30

DÉCHETTERIE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Tél. 03 88 09 61 90
Mardi au samedi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h



Valblor-Groupe Graphique F-67 Illkirch 12061115

Mairie d'Offwiller
17a rue de la Libération
67340 OFFWILLER
Téléphone : 0388893131
Télécopie : 0388893864
e-mail : mairie.offwiller@wanadoo.fr
Site : www.offwiller.fr